

Rapport mensuel 2019 (Août)

Conseiller

forestier

Roy

inc.



CFR
CFROY.COM

Table des matières

Introduction	1
Résumé des opérations sur le terrain	1
Test de nuisance	2
Analyse des résultats	3
Suivi des gîtes larvaires.....	3
Appels citoyens	4
Conclusion	5

Introduction

Sur l'ensemble du territoire du Québec, plusieurs municipalités ont recours à un programme visant à réduire la nuisance causée par les insectes piqueurs, principalement la mouche noire et le moustique. La nuisance est distinguée en deux catégories, celle directement causée par les insectes piqueurs qui assaillent les individus afin de s'abreuver de sang, et celle engendrée par la densité d'individus. Certaines espèces d'insectes même si elles ne piquent pas peuvent être très nuisibles. La nuisance causée par la mouche noire et le moustique peut avoir un impact important sur les commerces, le tourisme et être la cause d'inconfort pour la population.

Ainsi la municipalité de Saint-Donat étant un secteur de villégiature prisé et très touristique est munie d'un programme de contrôle biologique des insectes piqueurs depuis 2005. L'objectif de ce contrat est de réduire la nuisance à un nombre d'insectes minimal par espèce selon des zones cartographiques. Les cibles de réductions ainsi que les trois (3) zones ont été déterminées par la municipalité.

Résumé des opérations sur le terrain

- L'équipe a effectué un traitement complet au début du mois d'août.
- Les traitements ont commencé à être plus ciblés à partir de la deuxième semaine d'août.
- L'équipe a été réduite à partir de la mi-août.
- Il a été décidé avec la municipalité, au vu des résultats du test effectuer le 22 août qu'il n'était pas nécessaire de faire un autre échantillonnage de la nuisance.
- Le traitement a officiellement pris fin le 30 août.

Test de nuisance

Les tests de nuisance ont été réalisés toutes les semaines à compter du 12 juin 2019. Le tableau ci-dessous présente la performance des opérations de réduction de la nuisance pour les 2 séries de tests effectuées en août.

Tableau 1. Résultats des tests de nuisance

Sites/secteurs		Valeurs cibles		19-08-01		19-08-22	
		Mn.	Ms.	Mn.	Ms.	Mn.	Ms.
Parc des Pionniers				-	-	-	-
Stationnement Golf		30	10	6	0	0	0
Ch. de la Cascade	2			0	0	0	0
Ch. Rachel		70	20	0	0	0	0
Montagne noire	3			2	5	0	0
Pimbina				1	0	0	1
Ch. Lac Baribeau-Nord		160	40	7	0	4	0
Ch. Saint-Guillaume				5	1	4	1
Lac Bœuf					1	0	

*Mn : Mouche noire

*Ms : Moustique/ Maringouin

Tableau 2. Résultats des tests de nuisance moustique

Site	Date	heure	Nb. Moustique
Domaine Réjean Lavoie	19-08-07	21h00	2
Domaine Réjean Lavoie	19-08-13	21h00	0

Le tableau ci-dessus présente les résultats des tests effectués à partir de 21h00 dans le centre-ville.

Analyse des résultats

L'analyse du tableau 1 permet de constater que les populations d'insectes piqueurs se sont effondrées au cours du mois d'août. Les cycles de traitements précédents, la prédation conjuguée au cycle naturel des insectes piqueurs, d'interrompre leur développement à l'approche de l'automne et la faible pluviométrie au cours d'août, ont fait en sorte que la nuisance sur l'ensemble du territoire de la municipalité de Saint-Donat était presque inexistante.

En ce qui concerne les tests de nuisances pour le moustique effectué dans le centre-ville, les résultats étaient dans les intervalles de tolérance pour les deux séries produites.

Suivi des gîtes larvaires

Plusieurs sites font l'objet d'un suivi régulier afin de s'assurer que le traitement est efficace et que l'épandage de pesticide génère un taux de mortalité satisfaisant. Il s'agit principalement de décharges de lac, de rivières ou bien de ruisseaux ; ce sont des milieux qui abritent seulement la mouche noire. Dans le tableau présenté ci-dessous sont compilées les informations relatives aux traitements de ces stations de contrôle.

Tableau 3. Suivi des gîtes larvaires de contrôle.

Secteur	Gîte	Date	Stade larvaire (1 à 4)	Densité larvaire (0 à 3)	Mortalité après traitement (%)
1	Lac Beauchamp	19-08-02	1	1	100
		19-08-16	0	0	0
2	Lac Tire	19-08-02	0	0	0
		19-08-16	1 à 3	1	
	Rivière Saint-Michel	19-08-02	0	0	0
		19-08-16	0	0	0
3	Lac Baribeau	19-08-02	1 à 2	1	95
		19-08-16	0	0	0
	Lac Ouareau	19-08-02	1	2	100
		19-08-16	1	1	100

*0 : Aucune larve

1 : Quelques larve:

2 : Larve facile à trouver

3 : Larve
abondante

Appels citoyens

Tel que demandé par la municipalité, une ligne téléphonique a été mise à la disposition des citoyens afin qu'ils puissent formuler des requêtes concernant le déroulement du traitement, la prospection de leur terrain, ou dans le seul but de se renseigner au sujet du contrôle biologique des insectes piqueurs.

Cette année la réception des appels est faite par le chargé de projet à Saint-Donat. Dépendamment de la nature de la requête, un technicien est mandaté sur les lieux afin de régler la situation. En cas d'absence du citoyen lors de la visite d'un technicien, ce dernier laisse un feuillet expliquant que la firme est passée par leur domicile, mais qu'il était absent.

Lors du mois d'août, la firme Conseillers Forestiers Roy n'a reçu aucun appel de citoyens désirant signaler la présence de gîtes potentiels sur leur terrain ou bien simplement demander des informations sur le traitement.

Conclusion

Tout bien considéré, le contrôle biologique des insectes piqueurs combiné à l'effet du cycle naturel des insectes piqueurs a permis d'en venir à des seuils de nuisance très faible sur l'ensemble du territoire. Un traitement d'automne sera effectué vers la fin du mois de septembre ou au début du mois d'octobre.